COUR DE ROME



PAPE ACTUELLEMENT RÉGNANT, SA SAINTETÉ LÉON XIII, JOACHIM PECCI.

(262e successeur de saint Pierre)

Né à Carpineto le 2 mars 1810, prélat de la maison de Grégoire XVI et référendaire à la signature de justice le 16 mars 1836; ordonné prêtre le 23 décembre de la même année, archevêque titulaire de Damiette le 27 janvier 1843 et envoyé comme nonce à Bruxelles; préconisé archevêque évêque de Pérouse le 19 janvier 1846, créé en même temps cardinal et réservé in petto par Grégoire XVI, proclamé par Pie IX dans le consistoire du 19 décembre 1853.

Elu Pape le 20 février 1878 et couronné le 3 mars suivant.

Le Pape a pour conseil le Sacré Collège composé suivant la bulle de Sixte V, du 3 décembre 1586, de soixante-dix cardinaux partagés en trois ordres : six cardinaux-évêques, cinquante cardinaux-prêtres et quatorze cardinaux-diacres. Les cardinaux-évêques ont chacun pour titre un évêché voisin de Rome, d'où leur vient le nom d'évêques suburbicaires ; les cardinaux-prêtres et les cardinaux-diacres ont chacun pour titre une église de cette capitale du monde chrétien.

LE SACRÉ COLLÈGE DES CARDINAUX CARDINAUX-ÉVÊQUES

LL. EE. et RR. SS:

m.)

Charles Sacconi, né à Montalto le 9 mai 1808, doyen évêque de Porto et Sainte-Rufine, créé en 1861.

Jean-Baptiste PITRA, né à Champforgueil (France) le 1er août 1812 évêque de Frascati, créé en 1863.

Gustave-Adolphe d'Hohenlohe, né à Rothenbourg (Allemagne) le 26 février 1823, évêque d'Albano, créé en 1866.